

Préambule :

Le projet d'établissement 2010/2012 prend appui sur le bilan du projet d'établissement 2005/2010 et vise à améliorer :

- ✓ la vie pédagogique et le parcours des élèves ;
- ✓ la vie scolaire et l'action éducative.

Le projet 2010 /2012 entre dans les 7 priorités du projet académique et contribue notamment à :

- ✓ améliorer l'ambition scolaire des élèves et à élever tous les niveaux de formation ;
- ✓ ne laisser personne au bord du chemin ;
- ✓ former des individus cultivés et des citoyens responsables.

Il s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'Avenir de l'école du 23 avril 2005.

Il s'inscrit dans le cadre du Socle Commun des connaissances et des Compétences qui s'organisent autour de **7 piliers** :

- ✓ **La maîtrise de la langue française ;**
- ✓ **La pratique d'une langue vivante étrangère ;**
- ✓ **Les principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique ;**
- ✓ **La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;**
- ✓ **La culture humaniste ;**
- ✓ **Les compétences sociales et civiques ;**
- ✓ **L'autonomie et l'initiative.**

Le document synthétique comporte deux parties : la première présente le diagnostic du collège et la seconde les trois axes retenus.

Les 3 axes retenus sont :

- Améliorer les résultats scolaires et l'éducation à l'orientation, travailler pour une meilleure réussite des élèves.
- Prévenir les déviances et développer des comportements citoyens.
- Ouverture du collège sur d'autres environnements.

Le document finalisé après le Conseil d'Administration sera notre cadre de travail durant les années à venir et sera diffusé à l'ensemble des personnels. Toute nouvelle action sera centralisée par l'équipe de direction et insérée dans le projet d'établissement consultable au centre de documentation et d'information et sur le site du collège.

Il permettra la discussion de la lettre de contractualisation avec l'autorité académique. Chaque année, les axes retenus de la lettre de contractualisation seront évalués.

Le conseil pédagogique sera chargé d'assurer le suivi du projet d'établissement 2010/2012. Il assurera la veille et le suivi des actions et se chargera, afin de piloter au mieux par les résultats, d'observer les évolutions des indicateurs :

- Pourcentage de réussite DNB
- Pourcentage d'élèves atteignant les exigences du socle commun
- Acquisition du socle commun
- Organisation de sorties, voyages, manifestations sportives, éducatives, culturelles
- Taux de participation des parents aux élections, conseils de classe, réunions,...
- Evolution du niveau scolaire des élèves appelés à bénéficier du soutien
- Evolution du taux de passage en seconde

Il se réunira autant que besoin pour accepter certaines stratégies en fonction des constats ponctuels, trimestriels, annuels. Des fiches de suivi et/ou d'évaluation des différentes actions seront rédigées.

Le projet d'établissement est donc l'expression des ambitions de l'établissement qui se fixe des objectifs en référence aux finalités de l'école : réussite de l'élève dans un acte éducatif fort.

Il donne du sens à toutes nos démarches. Il explique ce sens, ces finalités à tous les acteurs et à tous les usagers, il devient l'outil de pilotage du collège au sens des objectifs.

Il représente la référence commune pour toute la communauté scolaire. Il s'agit du projet commun qui repose sur l'adhésion de toute la communauté.

Par définition, un projet d'établissement ne peut pas être figé, il se doit d'être sans cesse évolutif à partir des bilans et des analyses qui en sont réalisés. Faire vivre un projet d'établissement, c'est avant tout accepter de se remettre en question pour perfectionner nos méthodes et harmoniser nos évaluations.

De nos efforts communs, de notre engagement à tous dépendra sa réussite et au-delà, celle de nos élèves.

Il n'y a pas d'apprentissage véritable sans que l'on puisse donner un sens à ce que l'on fait.

Il est le support de communication avec les familles et les partenaires. Il traduit les choix d'organisation et de dispositifs en relation avec les moyens (ressources humaines, dotations horaires...)

La collaboration de tous a été requise pour son élaboration et l'adhésion de tous le sera pour sa réalisation.

I. LE DIAGNOSTIC DE L'ETABLISSEMENT

1. Les caractéristiques

A proximité de la mer (7km) et de la chaîne des Pyrénées, Elne accueille 7325 habitants et garde un caractère de petite ville.

Ses vestiges romains et ibères lui confèrent le titre de cité archéologique du Roussillon avec ses 26 siècles d'histoire ininterrompue.

L'agriculture n'est plus comme par le passé l'activité première de la zone même si la production reste importante il en résulte un véritable handicap. Le canton compte un pourcentage élevé de chômeurs dans sa population active (Elne 20%).

Le collège Paul Langevin a été construit en 1970 pour accueillir 900 élèves. Son secteur de recrutement s'étend sur 8 communes : Elne, Bages, Corneilla del Vercol, Montescot, Ortaffa, Banyuls des Aspres, Saint Jean Lasseille, Brouilla.

Les bâtiments malgré des travaux de mise en conformité et d'améliorations n'ont jamais été restructurés. Ces travaux réalisés par le Conseil Général ont apporté une réelle amélioration des conditions d'accueil et de travail au sein du collège.

Par ailleurs, l'implantation géographique des bâtiments dans une zone pavillonnaire et dans un vaste espace arboré à proximité des équipements sportifs offre un cadre de travail agréable. Cependant, la vétusté des locaux et leur conception inadaptée sont bien réelles : le manque d'isolation thermique et acoustique par exemple ne permet pas un fonctionnement satisfaisant. La dégradation des bâtiments et la difficulté de les maintenir en conformité ont été prises en compte par la collectivité de rattachement qui a voté en 2009 la reconstruction du collège dans une autre zone géographique.

2. Structure et fonctionnement

2-1 La structure

760 élèves répartis en 31 divisions plus une U.P.I

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	U.P.I
178	209	174	192	7

La moyenne d'élèves par classe est de 25 élèves sauf dans les classes de 5^{ème} où l'on compte 26/27 élèves par classe.

Les classes sont constituées en respectant le principe de l'hétérogénéité. La constitution est confiée aux conseillères principales d'éducation et aux professeurs qui sont les plus aptes par leurs connaissances des élèves de savoir les regroupements faire ou ne pas faire.

2-2 Les formations dispensées

L.V.1 proposée : Anglais

L.V.2 : Allemand
Espagnol

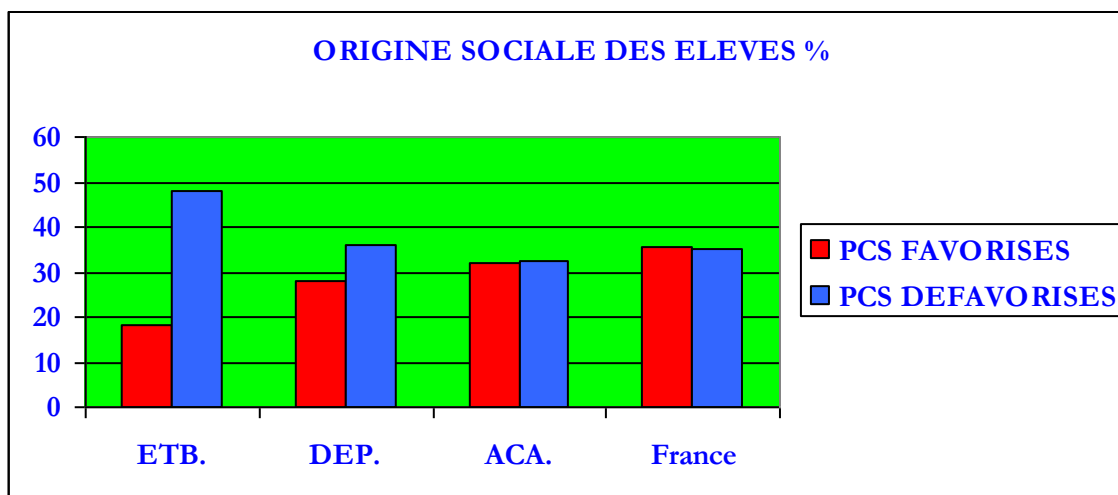
OPTIONS : Latin, Catalan, Découverte professionnelle (3 heures)
Section Européenne Espagnol en 4^{ème}
Section sportive Badminton rentrée septembre 2010
Une seule option est autorisée.

ACTIVITES : Patrimoine, Chorale, groupe musical, lecture, mathématiques/sciences.

3. La population scolaire

3-1 Catégories socio professionnelles des familles

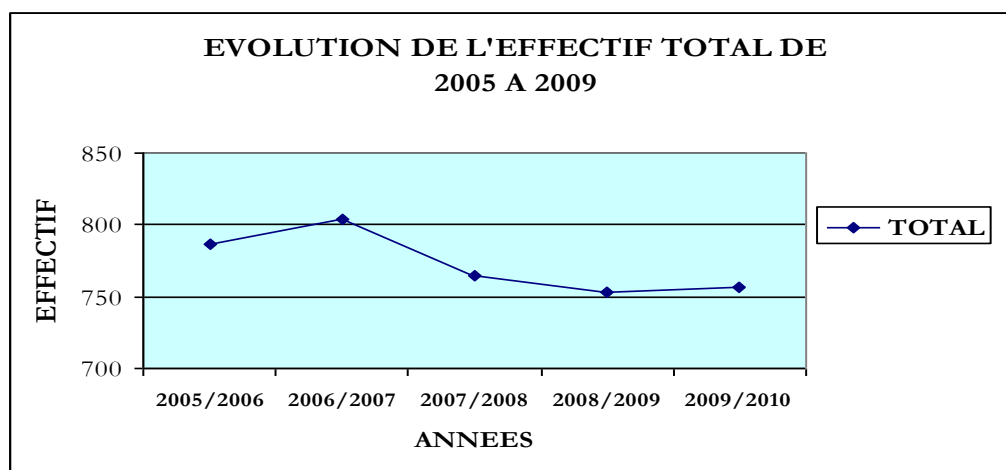
	2009			
	ETB.	DEP.	ACA.	France
PCS FAVORISES	18,30	28,00	32,20	35,50
PCS DEFAVORISES	47,90	35,90	32,50	35,00



47,90 % des élèves accueillis appartiennent à des P.C.S (professions et catégories socio professionnelles) défavorisées contre 35.90 % pour le département et 32.50 % pour l'Académie.
De nombreux élèves sont boursiers.

3-2 Evolution des effectifs

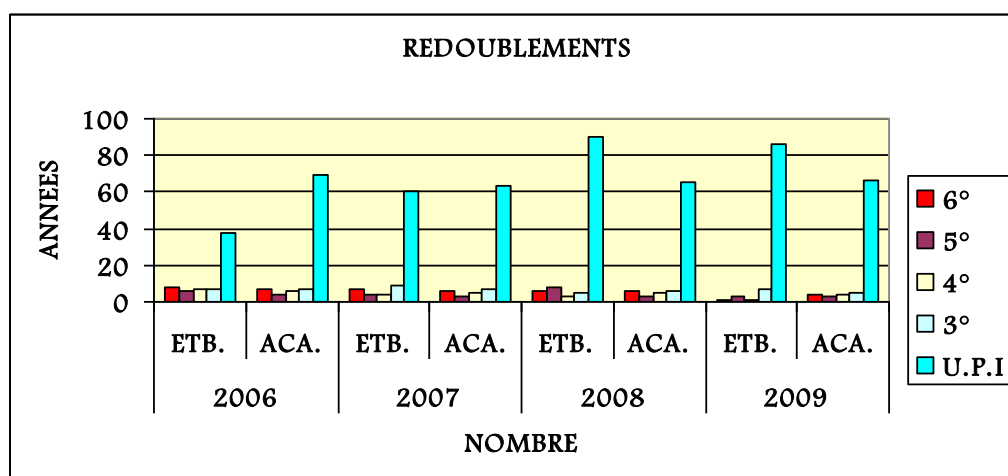
Années Effectifs	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
6°	189	218	185	199	175
5°	189	185	207	184	210
4°	206	185	182	189	173
3°	198	208	181	171	192
UPI	5	8	10	10	7
TOTAL	787	804	765	753	757



3-3 Profil des élèves

3-3-1 Pourcentage de redoublants

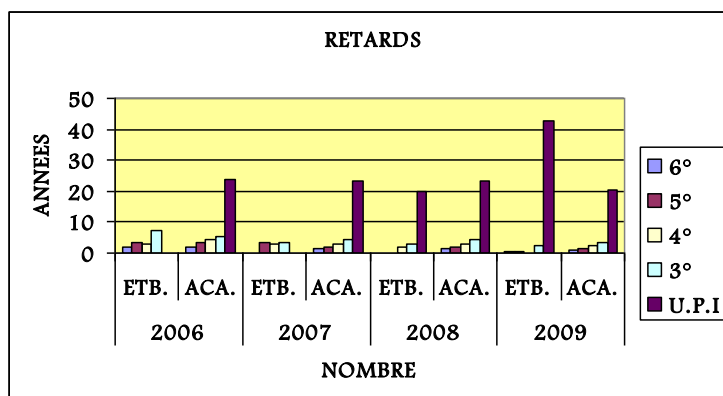
DIVISION	2006		2007		2008		2009	
	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.
6°	7,8	7,1	6,5	6,3	6	6	1,1	4,3
5°	5,9	4,1	4,3	3,4	8,2	3	3,3	2,8
4°	6,5	6,2	3,8	5,4	2,6	4,6	0,6	4,3
3°	7,2	6,6	8,8	6,5	5,3	6,2	6,8	5,4
U.P.I	37,5	69,4	60	62,9	90	65,4	85,7	66,7



Le taux de redoublants depuis 2007 est inférieur ou égal à celui de l'Académie pour les classes de 6^{ème} depuis cette date. Il est cependant supérieur à l'académie en 3^{ème}.

3-3-2 Retard des élèves supérieur à 2 ans (%)

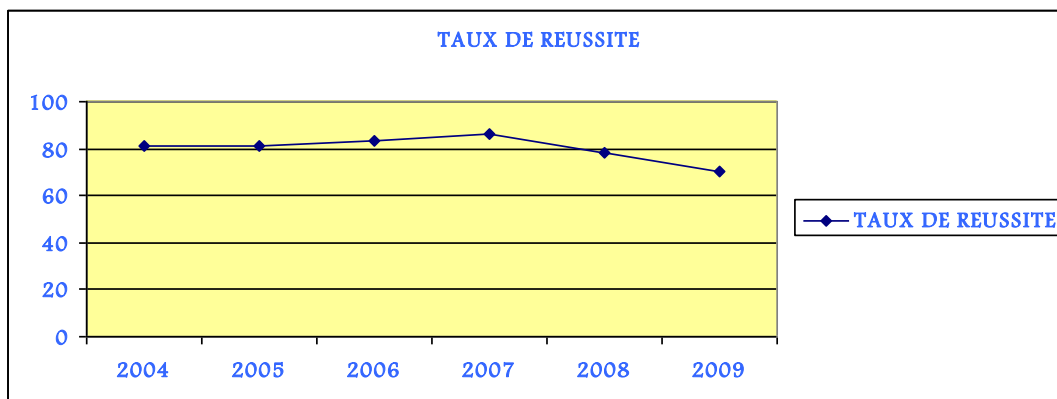
DIVISION	2006		2007		2008		2009	
	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.	ETB.	ACA.
6°	1,8	2	0	1,5	0	1,5	0,6	1,1
5°	3,2	3,3	3,4	1,9	0	1,9	0,5	1,6
4°	2,7	4,2	2,7	2,8	2,1	2,8	0	2,2
3°	7,2	5,3	3,3	4,6	2,9	4,6	2,6	3,4
U.P.I	0	23,7	0	23,2	20	23,2	42,90	20,30



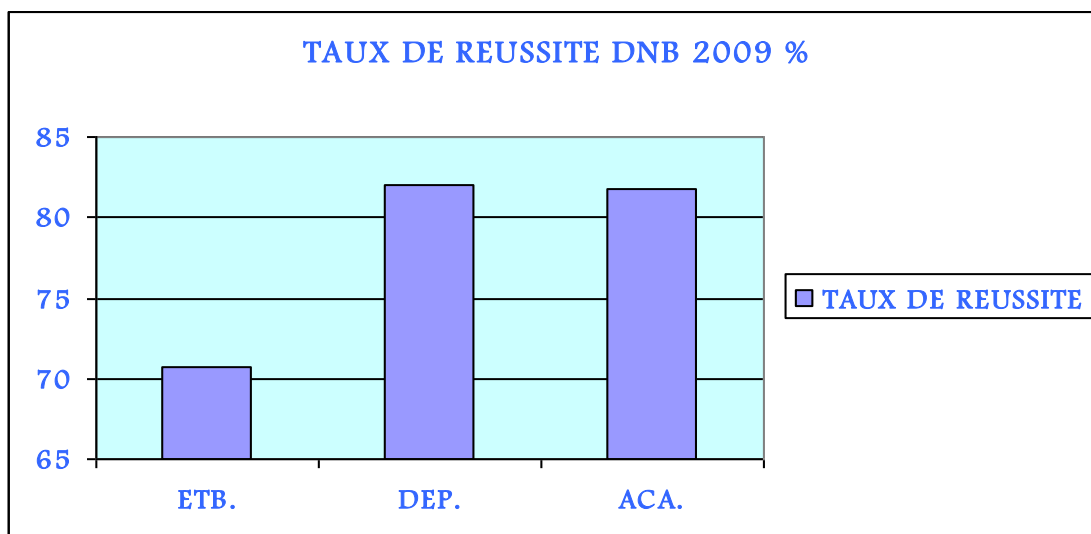
Le pourcentage d'élèves ayant deux ans de retard est en général inférieur à celui de l'Académie et de la France.

3-3-3 Taux de réussite au diplôme national du brevet

	2005	2006	2007	2008	2009
TAUX DE REUSSITE	81,17	83,33	86,54	78,1	70,62



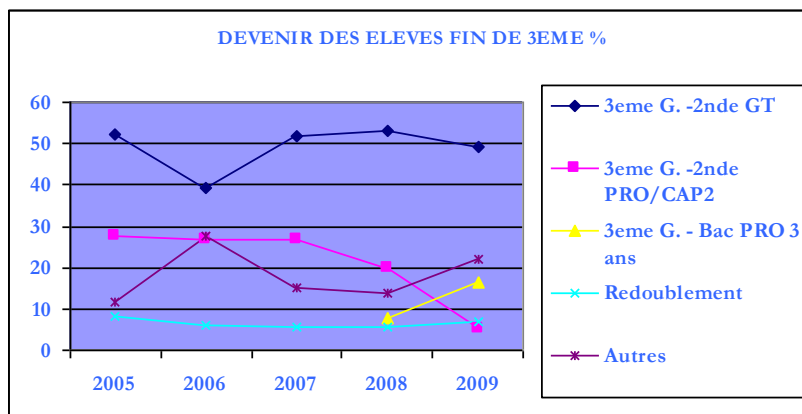
2009	ETB.	DEP.	ACA.
TAUX DE REUSSITE	70,69	81,96	81,72



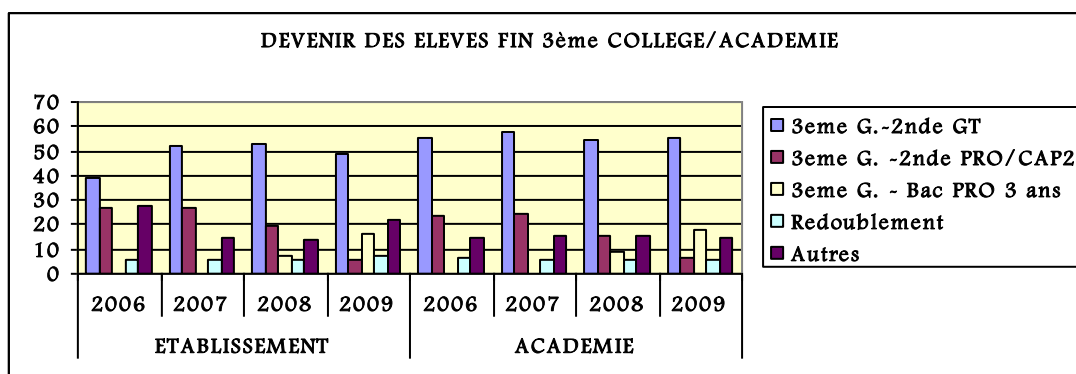
Le taux de réussite au D.N.B est en baisse en 2009. Il est d'ailleurs inférieur à celui du département et de l'Académie. Il faut noter que les résultats au contrôle continu sont supérieurs à ceux du département et ceux des épreuves écrites inférieurs aux résultats du département.

3-3-4 Orientation en 3^{ème}

	2005	2006	2007	2008	2009
3eme G. -2nde GT	52,40	39,40	51,90	53,00	49,10
3eme G. -2nde PRO/CAP2	27,80	26,80	26,90	19,90	5,30
3eme G. - Bac PRO 3 ans				7,70	16,40
Redoublement	8,00	6,10	5,50	5,50	7,00
Autres	11,80	27,80	14,90	13,80	22,20



	ETABLISSEMENT				ACADEMIE			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
3eme G.-2nde GT	39,40	51,90	53,00	49,10	55,60	57,80	54,60	55,70
3eme G. -2nde PRO/CAP2	26,80	26,90	19,90	5,30	23,70	24,10	15,70	6,90
3eme G. - Bac PRO 3 ans			7,70	16,40			8,60	17,90
Redoublement	6,10	5,50	5,50	7,00	6,40	6,00	5,90	5,30
Autres	27,80	14,90	13,80	22,20	14,30	15,10	15,10	14,30

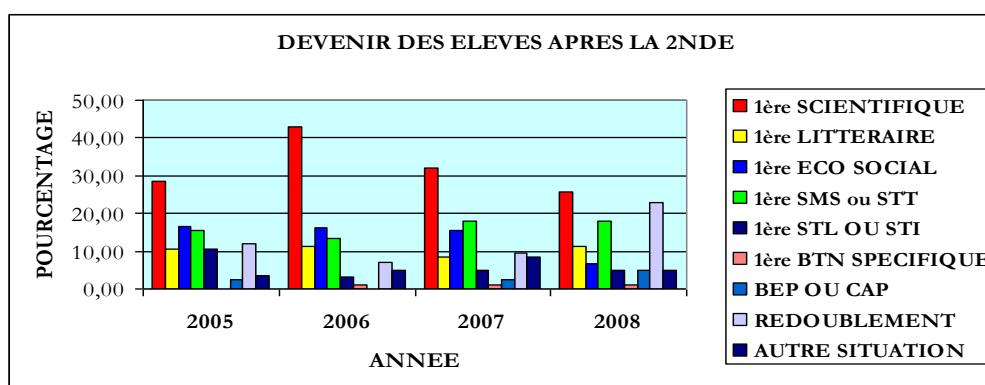


Le taux de passage des élèves de 3^{ème} en seconde générale et technologique est inférieur au taux de l'académie.

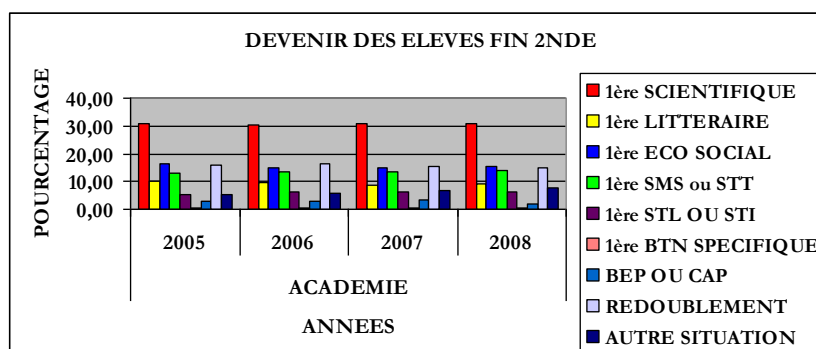
Le pourcentage d'élèves choisissant une sortie du système scolaire est variable selon les années, de 14% taux de l'académie à 22%.

3-3-5 Orientation fin de seconde générale et professionnelle Collège

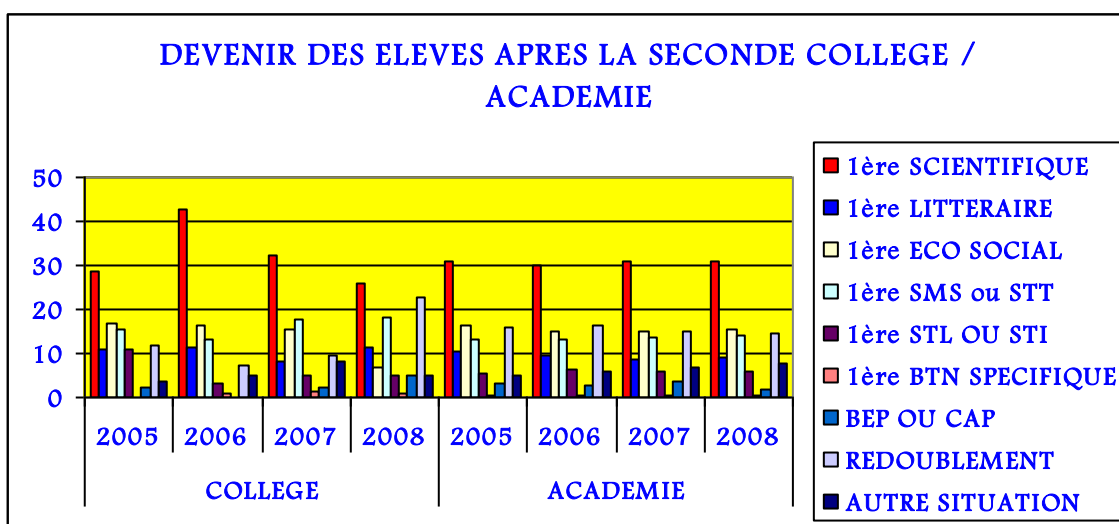
COLLEGE	2005	2006	2007	2008
1ère SCIENTIFIQUE	28,60	42,90	32,10	25,70
1ère LITTÉRAIRE	10,70	11,20	8,30	11,40
1ère ECO SOCIAL	16,70	16,30	15,50	6,70
1ère SMS ou STT	15,50	13,30	17,90	18,00
1ère STL OU STI	10,70	3,10	4,80	4,80
1ère BTN SPECIFIQUE	0,00	1,00	1,20	1,00
BEP OU CAP	2,30	0,00	2,40	4,80
REDOUBLEMENT	11,90	7,10	9,50	22,80
AUTRE SITUATION	3,60	5,10	8,30	4,80
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00



	ACADEMIE			
	2005	2006	2007	2008
1ère SCIENTIFIQUE	30,80	30,20	30,80	31,00
1ère LITTÉRAIRE	10,30	9,70	8,80	9,00
1ère ECO SOCIAL	16,20	14,90	14,90	15,60
1ère SMS ou STT	13,10	13,40	13,50	13,90
1ère STL OU STI	5,40	6,30	6,10	6,10
1ère BTN SPECIFIQUE	0,30	0,30	0,30	0,30
BEP OU CAP	3,00	2,90	3,50	1,80
REDOUBLEMENT	15,70	16,30	15,20	14,70
AUTRE SITUATION	5,20	6,00	6,90	7,60
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00



	COLLEGE				ACADEMIE			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
1ère SCIENTIFIQUE	28,60	42,90	32,10	25,70	30,80	30,20	30,80	31,00
1ère LITTERAIRE	10,70	11,20	8,30	11,40	10,30	9,70	8,80	9,00
1ère ECO SOCIAL	16,70	16,30	15,50	6,70	16,20	14,90	14,90	15,60
1ère SMS ou STT	15,50	13,30	17,90	18,00	13,10	13,40	13,50	13,90
1ère STL OU STI	10,70	3,10	4,80	4,80	5,40	6,30	6,10	6,10
1ère BTN SPECIFIQUE	0,00	1,00	1,20	1,00	0,30	0,30	0,30	0,30
BEP OU CAP	2,30	0,00	2,40	4,80	3,00	2,90	3,50	1,80
REDOUBLEMENT	11,90	7,10	9,50	22,80	15,70	16,30	15,20	14,70
AUTRE SITUATION	3,60	5,10	8,30	4,80	5,20	6,00	6,90	7,60
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00



4. Le personnel de l'établissement

4-1 Le corps professoral

55 professeurs sont rattachés au collège. Le partage d'enseignants sur deux établissements nécessite une concertation entre les chefs d'établissement pour la réalisation des emplois du temps dans l'intérêt des collégiens.

2 professeurs documentalistes assurent le fonctionnement du centre de documentation et d'information. L'équipe enseignante a une moyenne d'âge de 44 ans et comporte 65% de femmes.

Un corps professoral stable, motivé investi dans de nombreux projets et engagé dans la réflexion pour la réussite de chaque élève.

4-2 Le personnel d'éducation

2 conseillères principale d'éducation gèrent le service de la vie scolaire. Composé de 12 assistants d'éducation et de 4 CAE.

La relative stabilité de ce personnel favorise un très bon suivi des élèves.

L'équipe de vie scolaire est active, réactive et assure auprès des élèves : suivi, écoute, médiation et animation.

4-3 Le personnel ATOSS

Le personnel administratif comprend une principale, une principale adjointe, un gestionnaire. 3 secrétaires et 2 CAE. 13 agents TOS sont chargés de l'accueil, de l'entretien et de la maintenance du matériel et de la restauration.

4-4 Personnels attachés à l'établissement

La conseillère d'orientation psychologue est présente 2 jours par semaine. Elle travaille majoritairement auprès des élèves de 3^{ème} et des familles sans toutefois pénaliser les autres niveaux de classe. Elle collabore avec les professeurs pour l'option DP3 heures, s'investit pour le parcours découverte des métiers et des formations en 5^{ème}. C'est une collaboratrice pour le chef d'établissement dans la mise en place du plan d'éducation à l'orientation.

L'Assistante sociale, présente une journée, s'implique dans les projets dans le cadre du C.E.S.C et effectue un excellent travail auprès des familles.

5. POINTS FORTS -POINTS FAIBLES

5-1 Points forts

Les forces ou points d'appui du collège

- Une équipe enseignante stable, dynamique et engagée dans la réflexion pour la réussite de chaque élève, et dans de nombreux projets.
- Une équipe de vie scolaire active et réactive : formation des délégués, suivi des élèves, écoute, médiation, animation, rencontre avec les familles.
- Un collège avec un environnement géographique et historique intéressant, exploitable par les équipes, accueillant des élèves au comportement correct.
- La notion d'accompagnement scolaire est très présente pour permettre la réduction des inégalités sociales (P.P.R.E, aide aux devoirs, soutien, atelier scientifiques en 6^{ème} et 5^{ème} principalement).
- Un équipement informatique amélioré pour permettre aux enseignants de répondre aux exigences des programmes. Un site du collège crée et interactif grâce à un enseignant.
- Un collège bien intégré dans son environnement et bénéficiant de l'aide de la municipalité pour l'organisation et/ou le financement de projets.

5-2 Points faibles

- Des résultats au D.N.B en juin inférieurs à ceux du département et en baisse par rapport en 2008.
- La démotivation ou la non motivation des élèves en difficultés. Cette démotivation se mesure aux conséquences sur le travail et sur la vie au quotidien (sanctions pour travail non fait, bâclé, non rendu...). Des problèmes d'inactivité à gérer qui ne sont pas résolus malgré les sanctions.
- L'éloignement par rapport aux centres économiques et culturels qui ne permet pas de participer aux différentes actions proposées.
- Une faible implication de certaines familles à la scolarité de leur enfant, voire un désintéressement.
- Un taux de passage en seconde générale et technologique inférieur au taux national (57.40%).
- Un important pourcentage de redoublement en fin de seconde générale en juin 2010.

Nous souhaitons faire évoluer prioritairement :

- Améliorer la réussite des élèves au D.N.B en les motivant par :
 - La poursuite des actions de remédiation (P.P.R.E).
 - La poursuite de l'aide individualisée en 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}
- Diversifier les voies d'orientation et améliorer le taux de passage en seconde générale et technologique.
- Responsabiliser et développer l'autonomie des élèves en les rendant acteurs de leur formation (mise en place de l'éducation à l'orientation dès la 5^{ème}).
- Mobiliser et rassembler les équipes enseignantes pour mieux traiter la difficulté scolaire, évoluer vers d'autres formes d'apprentissage en prenant en compte les compétences, évaluer "autrement".
- Poursuivre la liaison écoles primaires / collège et développer la liaison collège / lycée par la mise en place de stages, de projets disciplinaires et interdisciplinaires.